# RAPPORT 2021 SUR LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO

COLLECTIF SASSOUFIT







# **SOMMAIRE**

Édito	5
Situation générale du Congo en 2020	6
Stratégie de mal gouvernance politique du régime en 2020	10
Intimidations	10
Répression	13
Corruption	15
Mal gouvernance électorale	20
Recommandations	22
CONCLUSION	23
Évènements marquants de l'année	24



# Édito

Cette fin d'année 2020 sonne la fin d'un mandat présidentiel qui ne marquera assurément l'histoire du Congo Brazzaville qu'en termes de régression démocratique, tant les violations des droits des Congolais se sont banalisées durant son déroulement.

Le refus catégorique du Fonds Monétaire International, de céder aux caprices des autorités congolaises a, non seulement contribué à isoler le pays sur la scène internationale, mais surtout, à exacerber les tensions sociales sur l'ensemble du territoire. Ce qui a eu pour effet de pousser le pouvoir à renforcer son appareil sécuritaire en multipliant les importations massives d'armes de guerre et d'engins militaires.

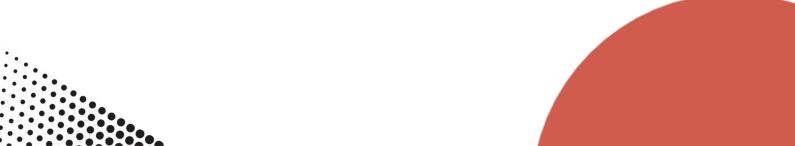
À l'aune des nombreux choix politiques pris par le gouvernement, l'hostilité désormais non dissimulée des partenaires économiques à l'égard du marché congolais et le climat social, économique et politique en total déliquescence, le Collectif Sassoufit s'inquiète des tensions politiques que

pourraient engendrer une élection présidentielle entachée d'irrégularités dont le Congo s'est désormais habitué à présenter sempiternellement les mêmes symptômes.

Par ce rapport, le Collectif Sassoufit attire l'attention des acteurs politiques congolais et de la communauté internationale quant aux risques majeurs de conflits sociaux et politiques qui planent sur le Congo Brazzaville et la sous-région Afrique centrale.



MARCUS KISSA Coordonnateur



# 1. Situation générale du Congo en 2020

En 2020, le Congo a été frappé comme le reste du monde par la Covid-19. Les mesures choisies par le gouvernement ont eu des répercussions néfastes sur une économie déjà fragile, entraînant une récession d'au moins 9 % du PIB. La pandémie a été un prétexte pour renforcer les mesures liberticides et l'appareil sécurito-politique. Sur le plan de l'indépendance de la justice, le pays a continué à régresser et sur le plan éducatif, la pandémie a désorganisé un système lui-même déjà en souffrance du fait d'un sous-investissement chronique.

Le Congo paie encore aujourd'hui les effets néfastes du changement illégal de la Constitution du 20 janvier 2002 en octobre 2015 et le hold up de l'élection présidentielle de mars 2016 qui s'est soldée par l'emprisonnement de deux candidats de l'opposition et le déclenchement d'une répression ciblée dans la seule région du Pool, ce qui a entraîné la destruction de plusieurs villages et le déplacement de plusieurs centaines de personnes.

La crise sanitaire causée par la pandémie de la Covid 19

qui touche, certes dans une moindre mesure aussi le Congo Brazzaville et les mesures restrictives mises en place par le gouvernement congolais, participent grandement à la montée d'une inflation incontrôlée des prix des produits de première nécessité, à la dégradation d'une économie locale déjà fragilisée par la désertion progressive des partenaires financiers et la suppression massive de nombreux emplois dans le secteur privé et sur les métiers de l'informel (vendeuse au marché, chauffeur, chargeur et contrôleur bus etc.). Toutes ces personnes qui gagnent leur pain au jour le jour et qui ont besoin de sortir pour manger n'ont pas pu vivre à cause des restrictions sans véritable mesure d'accompagnement. Le gouvernement a totalement perdu le contrôle, confondant sécurité sanitaire et renforcement sécuritaire.

Sur le plan économique, de

l'avis de nombreux spécialistes et organisations internationales (voir rapport Banque mondiale et FMI), la République du Congo ne se relèvera que par l'application d'une politique de gouvernance globale stricte et transparente. Les nombreux programmes de soutiens financiers des organisations internationales peinent à réellement relancer l'économie locale à cause de l'étau de la dette intérieure et extérieure qui, dans un contexte de chute des prix du pétrole, devient insoutenable pour le pouvoir en place. Les réflexes dépensiers des pontes du pouvoir et de la famille présidentielle ajoutent au marasme économique qu'affronte le pays, une difficulté supplémentaire dans la recherche



de solutions de sauvetage. Le choc externe des prix négatifs du pétrole en mars et avril ont révélé pour ceux qui en doutaient encore, la mauvaise gestion et l'extrême dépendance du budget national vis-à-vis des revenus pétroliers. Le pays n'a donc pas pu constituer d'épargne lors des années fastes et est apparu comme le très mauvais élève de la sous-région Afrique Centrale. La situation financière du pays est de plus en plus alarmante. Malgré la signature d'un plan de relance économique avec le FMI en juillet 2019 et le paiement d'une première tranche, l'institution de Bretton Woods a décidé d'interrompre la collaboration au regard du manque de transparence de la part des autorités congolaises.

En dépit des efforts du gouvernement congolais qui multiplie les rencontres et les réunions pour obtenir enfin, une aide financière des organisations internationales, l'agence Standard & Poor's a récemment dégradé la note du Congo, la faisant passer de CCC/C+ à CCC, c'est-à-dire en quasi défaut de paiement. L'agence explique sa décision par les effets de la chute des prix du pétrole et de la crise de la Covid 19 qui impactent lourdement et négativement la situation budgétaire de la République du Congo et donc par ricochet, sa solvabilité aux yeux des partenaires financiers et autres investisseurs. Pour faire face à ses créances, La République du Congo s'est lancée dans une diversification économique anarchique en bradant ses

ressources halieutiques et minières à différents consortiums chinois et turcs. La privatisation des sociétés nationales d'électricité SNE et d'eaux SNDE est certes entrée dans une phase de déploiement, mais hélas au profit des oligarques locaux et avec une dégradation du service client.

Ayant opté à l'international, pour un alignement sur les positions politiques de Pékin du fait de la dette, la République du Congo a apporté son soutien au Parti Communiste Chinois dans le conflit de la Mer de Chine et à la répression des Ouïghours. Au niveau local, l'opposition reste muselée de toutes parts et interdite de manifestations. Les Avis 5/2018 et 56/2018 adoptés par le Groupe de travail de L'ONU sur les détentions arbitraires, demandant la libération immédiate des candidats emprisonnés n'ont toujours pas été exécutés par le pouvoir de Brazzaville qui semble par ce fait braver les Nations Unies.

Sur le plan écologique, les inondations ont déplacé près de 180 000 personnes dans le nord du pays. Le manque de système de canalisation performant a généré des destructions spectaculaires dans les deux grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire. L'accélération de l'exploitation minière par les entreprises chinoises a entraîné des pollutions sévères dans les régions de la Sangha, la Bouenza et la Cuvette-Ouest. La pêche

# **RAPPORT SASSOUFIT 2021**

industrielle avec le complexe de Tchissanga par la société chinoise Rongchang Fisheries a quant à elle entraîné une raréfaction des poissons et la révolte des pêcheurs traditionnels congolais.

**En définitive**, les possibilités du Congo en matière de développement économique sont considérables, mais les choix politiques, entachés par des détournements de fonds systématiques, une corruption galopante et une incurie institutionnalisée, ont empêché cette année encore la volonté entrepreneuriale des Congolais de dévoiler tout son potentiel.



# **CHIFFRES À RETENIR**

 Classement mondial de la liberté de la presse.

Le Congo est classé

118<sup>e</sup> et perd 1 place par rapport au classement 2019. "le pays affiche un certain pluralisme avec l'existence d'une vingtaine de télévisions privées, d'une vingtaine de journaux et d'une quarantaine de radios, les médias sont fortement incités à l'autocensure et appartiennent pour beaucoup à des proches du pouvoir."

 Classement des pays africains les plus endettés.

Le Congo est classé

**10**e <u>pays africain le</u> <u>plus endetté</u> avec

78.5% du PIB. En 2018, le Congo était classé 7e.

- Classement par Indice de démocratie
   Le Congo est classé
   131e avec une note globale de 3,1/10 dont 2,5/10 en gouvernance politique.
- Classement Doing Business Banque Mondiale.

Classée 180<sup>e</sup> sur

190 pays au classement Doing Business 2019 de la Banque mondiale, la République du Congo conserve cette place en 2020.



# 1. Stratégie de mal gouvernance politique du régime en 2020

À l'approche des élections présidentielles de 2021, le gouvernement de Brazzaville semble présenter des signes de nervosité. Les méthodes employées en 2015 et 2016 refont surface.

Le viol de la constitution en 2015 n'a laissé d'autres choix au pouvoir que d'assumer le totalitarisme qui le caractérise par un usage systématique:

- de la menace sans filtre pour intimider les candidats à l'indignation.
- 2. de la force pour éteindre chaque foyer de contestation.
- 3. de la corruption à peine dissimulée pour rallier un maximum de Congolais et de partenaires étrangers à une stratégie de distraction, destinée à camoufler le marasme et la faillite économique qui étrangle chaque année toujours plus le Congo.

# a. Intimidations

L'intimidation est l'un des trois piliers de gouvernance du pouvoir de Brazzaville, celui-ci s'applique au quotidien à destination principalement des couches défavorisées de la population, avec un fort pourcentage de cas constatés au sein des catégories de mineurs et jeunes adultes masculins.

Les méthodes employées par les autorités congolaises sont généralement les mêmes et obéissent à une récurrence quasi-quotidienne dans le but d'installer et d'entretenir un climat de peur auprès de ces populations, pour éteindre toute volonté d'indignation quant à la précarité qui les frappe.

Au cours de l'année 2020, le Collectif Sassoufit a recensé pas moins d'une vingtaine de cas d'intimidations politiques, la plupart non relayées par les médias locaux, eux-mêmes, complices par leur silence de ces exactions et parfois victimes collatérales de ces manœuvres.

- Le 16 décembre 2019, Charlin Kinouani, membre du mouvement citoyen Ras le Bol, est <u>la cible de</u> graves menaces suite à la publication d'un article à charge contre le régime de Brazzaville.
- Le 22 décembre 2019, les membres de la dynamique Incarner l'Espoir et ceux du mouvement citoyen Ras le bol sont arrêtés au cours d'une réunion d'information et de sensibilisation sur la

nécessité de travailler sur la gouvernance électorale comme socle primaire de la démocratie.

- Le 23 décembre 2019, le <u>Coordonnateur du</u> <u>mouvement citoyen Ras le</u> <u>bol est arrêté à Pointe</u> <u>noire</u> et déféré à la DGST pour soupçons d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.
- Le 2 mai 2020, <u>Rocil</u>

- Otouna, journaliste à Télé
  Congo est mis à pied, puis
  limogé par son ministre de
  tutelle pour avoir posé une
  question non
  conventionnelle aux yeux
  du pouvoir.
- Le 18 mai 2020, le <u>Maire</u>
   par intérim de Brazzaville
   menace personnellement
   un citoyen pour des
   opinions publiées sur les
   réseaux sociaux.

# LA POLICE À TOUS LES ÉTAGES

Les cas retenus ci-dessus s'appuient sur des faits, rapportés par les médias ou les citovens eux-mêmes. Nul doute que ces intimidations sont beaucoup plus nombreuses et se font généralement à l'abri des regards ou, bénéficient du sentiment de terreur qui empêche les victimes de faire valoir leurs droits.

On constate par ailleurs, qu'à partir de la mise en place du couvre-feu décidé par le gouvernement dans le cadre du dispositif de lutte contre la Covid 19 que, récurrentes sont les actions

d'intimidation des populations, sous couvert du respect des mesures sanitaires. Plusieurs témoignages sous couvert d'anonymat ont été recensés par les relais du Collectif Sassoufit dans les villes de Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie, Nkayi, Ouesso et Owando.

Dans les cas
où les citoyens
congolais se
retrouvent hors de
portée de la violence
instinctive des forces
de l'ordre, ce sont les
autorités
représentatives des
instances de la
République qui
s'arrogent le droit de
menacer de
représailles, tout

citoyen congolais qui se risquerait à remettre en cause la dignité de l'Etat.

Ainsi, le cas des étudiants congolais établis à l'étranger est en l'occurrence si édifiant qu'en 2019, les grands médias internationaux comme la BBC en avaient même fait état .

En effet, accusant pour la plupart, plus de 30 mois d'arriérés de bourses, les leaders des mouvements d'interpellations des autorités congolaises se sont vus harcelés et menacés personnellement par les autorités



consulaires et pour certains, refusés de renouvellement de titre d'identité (document essentiel pour pour justifier de la régularité de leur présence sur le territoire concerné), dans le but de les contraindre au silence.

Le Collectif Sassoufit a pu recueillir le témoignage de certains d'entre-eux qui requièrent l'anonymat "pour protéger" disent ils, les membres de leur famille restés au pays. Le mode opératoire des autorités congolaises est quasiment identique dans toutes les chancelleries

ci-dessous citées.

Afin de protéger au maximum ceux qui nous ont rapporté ces faits, nous nous efforcerons de généraliser ces méthodes à l'ensemble des structures consulaires citées.

# "Le protocole d'intimidation" des étudiants se découpe en trois phases

- 1. le recrutement parmi les étudiants, d'indicateurs dont le rôle est (a) de démotiver les étudiants à interpeller les autorités congolaises par la publication de vidéos sur les réseaux sociaux et (b) de jeter l'opprobre sur les meneurs pour les rendre responsables d'éventuelles représailles de plusieurs ordres. La fidélisation de ces indicateurs est assurée par
- le paiement régulier de leurs bourses et dans certains cas, la couverture de certains frais plus ou moins justifiés.
- 2. le recensement des leaders et l'établissement de leur fiche identitaire.
- 3. le lancement des campagnes d'intimidation et, dans certains cas, d'agressions physiques.

Sur l'année écoulée, le Collectif Sassoufit a enregistré une quinzaine de revendications estudiantines plus ou moins médiatisées.

# En voici quelques unes

- Le 4 février 2020, mobilisation des étudiants congolais au Gabon pour réclamer le paiement de 3 ans d'arriérés de bourses. (témoignages recueillis sous couvert d'anonymat).
- Le 7 septembre 2020, les étudiants de l'université de Marrakech publient un pamphlet contre le pouvoir de Brazzaville et mentionnent leur radiation du l'institution pour 4 ans d'impayés.
- Le 17 septembre 2020, <u>les</u>
   <u>Étudiants de l'EAMAU à Lomé au</u>
   <u>Togo se mobilisent</u> pour réclamer
   48 mois de bourses non payées.
- Le 23 octobre 2020 <u>L'UPM</u>, <u>l'université privée de Marrakech</u> <u>met à la porte les étudiants</u> <u>congolais</u> et traite d' irresponsables les autorités congolaises.

 Le 9 décembre 2020, preuve des pressions qui pèsent sur eux, <u>les</u> étudiants de Russie choisissent de créer un personnage fictif pour

Comble du cynisme qui caractérise le régime congolais, <u>les appels à bénéficier de la bourse d'Etat se poursuivent</u>, comme le rappelle ce communiqué de l'ambassade du Congo en France.

Rappelant aussi qu'au niveau local, les étudiants accusent toujours plus de 24 mois d'arriérés de bourses, mais craignent de mettre en place des manifestations par peur des violences policières dont ils sont devenus les victimes récurrentes.

- interpeller les autorités congolaises sur leur situation précaire dans un pays où les hivers sont rudes.
- Le 10 janvier 2020, Gachelin Bomayi Président de la Commission de contrôle et d'évaluation du MEEC (Mouvement des Élèves et Étudiants Congolais) est torturé dans les locaux de la DGST, pour avoir réclamé le paiement des arriérés de bourses pour tous les étudiants.

# b. Répression

C'est par la répression et la violence, que le régime de Brazzaville entend resserrer le nœud du totalitarisme rampant imposé sournoisement depuis le retour au pouvoir par les armes, de Denis Sassou N'Guesso.

Derrières des éléments de langage bien rodés tels que "bavures policières" ou "préservation de la paix", et des postures moralisatrices qui tendent à rappeler à ceux qui daigneront s'indigner, que le Congo n'est pas une exception du genre, les représentants du pouvoir s'emploient tant bien que mal, à justifier la répression organisée, dans le seul but de maintenir une paix et une stabilité, chèrement acquise.

La répression est la seconde phase de cette stratégie masquée de gouvernance politique. Elle consiste à créer et/ou entretenir des traumatismes au sein des populations par l'exécution d'actions chocs, dont la brutalité et la barbarie ne s'encombrent d'aucune règle juridique ou morale.

Nous avons pu constater au courant de cette année, un accroissement significatif de ces violences, allant dans la plupart des cas jusqu'à la manifestation de séquelles physiques, quand celles-ci ne sont pas mortelles à posteriori.

<u>Le cas de Merveille</u>

 <u>Bazonzila</u> en est l'exemple

 parfait.

Interpellée par une patrouille de la ville de Nkayi pour non-port du masque, Merveille Bazonzila est conduite au poste de gendarmerie où elle subira (selon ses proches) des sévices corporels graves. Relâchée quelques heures plus tard par les gendarmes, elle décédera dans la nuit du 29 au 30 septembre 2020.

Les cas comme celui de Merveille Bazonzila sont devenus pléthore au Congo Brazzaville comme l'atteste par exemple le rapport Reporter sans Frontière qui classe le Congo à la 118 place, perdant ainsi 11 points depuis 2015.

Cette année a donc connu, comme les années précédentes depuis maintenant 5 ans, son lot de bavures policières préméditées, ciblant sans distinction, tous ceux qui se sont, selon les appréciations des représentants territoriaux du pouvoir de Brazzaville, écartés de la ligne politique édictée.

- Le 30 décembre 2019, <u>le</u>
   journaliste Bakim Kaya
   Kassem est passé à tabac
   pendant un reportage
   dans le quartier Diata par
   des hommes cagoulés.
- Le 01 janvier 2020, <u>le soldat</u>
   <u>Imboua Ossengué est</u>
   <u>retrouvé mort, le corps</u>
   criblé de balles entre les

# localités de Oyo et Edou

- Le 12 septembre 2020, un soutien du pouvoir sur les réseaux sociaux se fait molester par les forces de police, pour incitation à la Révolte dans le cadre des revendications des droits expulsés de Kintélé.
- Le 16 septembre 2020, un chauffeur est interpellé par une patrouille et passé à tabac sous les yeux de quelques riverains indignés.
- Le 4 octobre 2020, <u>fait de</u> <u>violence par la police sur la</u> <u>voie publique</u>, filmée par la population.
- Le 8 octobre 2020, fait de violence policière à Brazzaville pour non-port du masque.



# c. Corruption

L'intimidation pour installer la peur, la répression pour entretenir la terreur...

... La corruption pour maintenir en place un système opaque et complaisant envers une caste qui en moins de 20 ans et 3 plans de relance du FMI, a fait du Congo un pays failli.

Classé 14e pays le plus corrompu au Monde en 2019, le régime congolais à réussi en deux décennies, à standardiser la corruption au point où tous les marchés publics, oui tous, ne sont attribués aux opérateurs économiques qu'en suivant le protocole "CORRUPTION", préalable à toute négociation éventuelle.

En témoigne, les nombreux dossiers portés à la compétence

des tribunaux internationaux comme celui de Milan où Claudio Descalzi, CEO monde du groupe pétrolier Eni et sa femme Ingoba Marie-Madeleine sont poursuivis pour corruption internationale.

Le Collectif Sassoufit a mis la main sur un document du Trésor congolais datant de l'exercice 2019, mais témoignant du mode opératoire du régime pour faciliter, pire, institutionnaliser une corruption désormais effective à tous les niveaux de l'Etat.

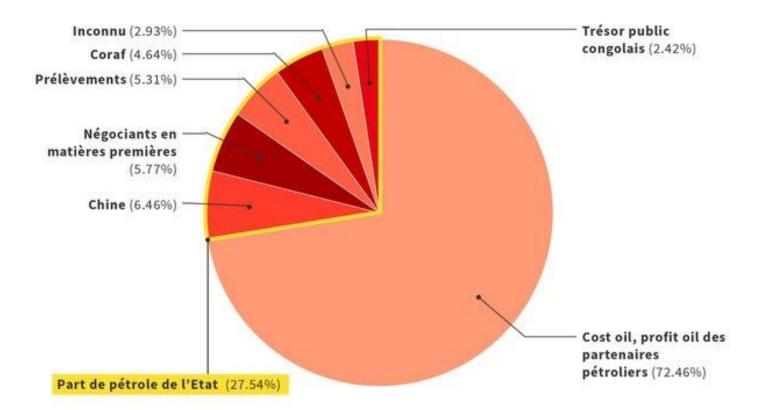
À des niveaux inférieurs, cette corruption est dissimulée derrière des écritures comptables fallacieuses comme : Loyer, Transport, Location, ou encore frais scolaires.

# La dette cachée de 3.3 milliards de dollars de la SNPC

L'année s'est ouverte avec l'analyse par Global Witness des revenus du pétrole congolais c'est-à-dire pourquoi le Conao perçoit d'aussi maigres revenus pétroliers – l'équivalent en dollars de moins de 3 % de sa production totale de pétrole et de gaz en 2017. L'étude a révélé une dette cachée de la société nationale des pétroles du Congo à hauteur de 3.3 milliards de dollars. L'enquête dissèque les mécanismes d'une société nationale conçue comme un distributeur automatique de pétro-CFA à la solde du clan au

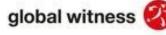
pouvoir. Entre 2016 et 2018, 156 millions de dollars de dividendes destinés à l'Etat congolais – l'unique actionnaire de la SNPC – semblent avoir disparu. Fin 2018, des entités principalement non-identifiées devaient 1,18 milliard de dollars à la SNPC – soit davantage que son chiffre d'affaires annuel. La conclusion implacable de cette étude couplée à la dégringolade des prix du pétrole du fait de la crise de la Covid-19 c'est la situation de quasi-faillite de la SNPC.

# **RÉPARTITION DU PÉTROLE CONGOLAIS EN 2017**



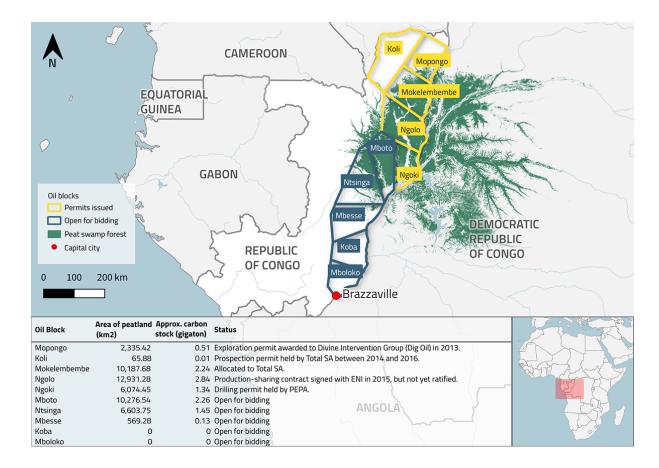
« Prélèvements » désigne la part du pétrole de l'Etat utilisée pour rembourser a) Eni Congo pour ses investissements et coûts d'exploitation liés à la Centrale Électrique du Congo (CEC) (87% des prélèvements) et b) Total E&P Congo par rapport au royalty RMP (redevance minière proportionnelle) des permis de Nkossa et Nsoko et au portage de Yanga et Sendji (13% des prélèvements). « Coraf » est la raffinerie congolaise. « Chine » désigne la part de pétrole de l'Etat versée sur un compte-séquestre comme garantie des projets d'infrastructures de la Chine. « Négociants en matières premières » désigne la part de pétrole de l'Etat utilisée pour rembourser les emprunts souscrits auprès des traders Glencore, Trafigura et Orion Oil. Le brut de l'Etat en stock pourrait constituer au moins une partie de la catégorie "Inconnu".

Source: ITIE République du Congo, 2017



Conscient aussi d'avoir passé le pic oil, la production congolaise en dépit de la mise en exploitation du champ Moho s'inscrit dans une perspective déclinante, le régime s'est lancé dans la recherche pétrolière onshore dans la zone des tourbières du bassin du Congo.

Cette zone d'intérêt écologique mondiale est devenue l'objet d'un chantage écologique insistant. En effet, après avoir diffusé une carte des permis de recherche dans cette zone, le régime a tenté d'organiser ce qui s'apparente de plus en plus à une nouvelle escroquerie au "gisement fabuleux", un bonneteau pétrolier.



Un complice du régime, dans ce cas le "fauxtrepreneur" Wilfrid Etoka avec une société inconnue au bataillon Delta de la Cuvette a annoncé avoir trouvé le champ pétrolier du siècle sinon du millénaire sur son permis Ngoki. Les experts en hydrocarbure n'ont pas mordu à l'hamecon et qualifiés les chiffres de 359 millions de barils de pétrole du gisement et d'une production de 900 000 barils/iour de "ridicule". L'accès à des données géologiques confidentielles ont confirmé ce jugement. L'intérêt principal de cette annonce pour le régime était donc ailleurs. Le puit Ngoki participe d'une pression accrue sur l'écosystème du bassin du Congo afin d'obtenir des financements pour le Fond Bleu.

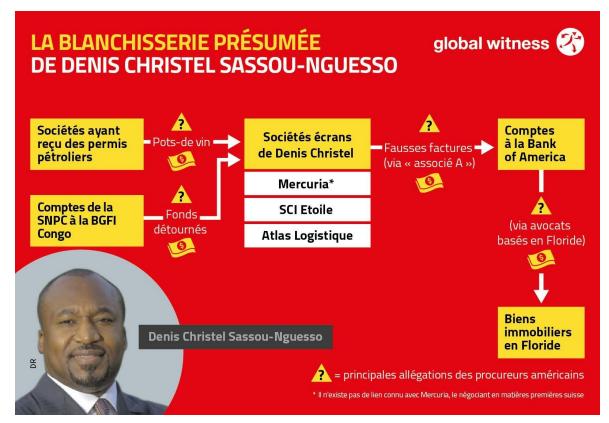
une initiative pseudo-écologique du Président Denis Sassou Nguesso. Monsieur Etoka promoteur du faux gisement fait l'objet d'une enquête en France et a vu les comptes bancaires de ses sociétés clôturés car identifiés comme potentiellement exposés à un risque de corruption.

En juillet, <u>l'initiative d'un juge</u> <u>fédéral des Etats-Unis</u> a révélé que le propriétaire d'un luxueux Penthouse d'une valeur de 3 millions de dollars à Miami était la propriété de Denis Christel Sassou Nguesso. Cette révélation et les documents joints ont permis de comprendre la structure utilisée par le député d'Oyo pour blanchir les millions de dollars détournés de la SNPC. Denis Christel aurait



ensuite utilisé un réseau de comptes bancaires au nom de ces sociétés écrans et prête-noms en vue de dissimuler les fonds détournés et d'acquérir divers actifs, dont le penthouse à Miami pour 2,8 millions de dollars, une autre résidence à Coral Gables pour 2,4 millions de dollars au nom de sa première femme, Danielle Ognanosso, ainsi que d'autres biens en France. En 2016, Danielle Ognanosso déclarait aux

autorités françaises ne pas détenir de bien immobilier aux Etats-Unis, et n'avoir aucune connaissance d'une quelconque société écran appartenant à Denis Christel et ayant pu être utilisée dans cette affaire. En dépit des procédures documentées de la justice américaine, au Congo, le député n'a toujours pas été inquiété.



Dans le registre de la prédation étatique, la palme de l'écocide revient à l'ex ministre des eaux et forêts Henri Djombo. Après avoir détruit les forêts du Congo comme l'avait révélé l'année dernière le rapport Commerce Toxique de l'ONG EIA, le désormais ministre de l'agriculture et de la pêche s'est donné pour mission de vider l'océan au large de Pointe-Noire. Un contrat léonin a été concédé à

la société chinoise Rongchang Fisheries livrant les côtes congolaises et celles des pays voisins (Gabon et Angola) à une surexploitation.

"Ayant un littoral de seulement 169 km de long, une flotte active de plus de 110 navires industriels et prêt de 700 pirogues artisanales dépasse de loin la charge limite de la Zone Économique Exclusive (ZEE) nationale estimée à 30 natives *industriels*, indique le <u>nouveau</u> <u>rapport</u>."

L'espèce particulièrement visée est le requin pour les marchés de la Chine via Hong Kong.
Rongsheng Fisheries opère un port fermé en banlieue de Pointe-Noire à Tchissanga. Nous n'avons pas pu déterminer qui est le véritable propriétaire de cette société de pêche.

La gestion de la pandémie de la Covid-19 a été vue par les autorités comme une aubaine pour s'enrichir illicitement. La liste des hôtels réservés pour les quarantaines de voyageurs a fait la part belle à ceux des dignitaires du régime. Les dons matériels et financiers ont été gérés dans une opacité complète et avec une distribution clientéliste à des fins politiciennes. Une timide production locale de masque avait été envisagée mais la mesure a été sabotée par l'importation massive et incontrôlée du surplus industriel des masques chinois, privant ainsi les couturiers locaux d'un accès à un marché public en cette période de récession économique prononcée. Cerise sur le gâteau, la gestion des tests PCR aéroportuaire payant a été attribuée sans appel d'offre à une société inconnue détenue par un proche du régime Eyadema du Togo allié et partenaire de Jean Dominique Okemba et de Julienne Johnson Nguesso.

Enfin, pour terminer l'année, la nouvelle taxe maritime en vigueur est devenue le monopole de la Copremar. Ainsi la société de Wilfried Sassou Nguesso détient le monopole des opérations de remorquage à Djeno, ce qui signifie que les sociétés désireuses de mettre à quai et de charger leurs tankers de pétrole brut (le premier produit d'exportation national) n'ont d'autres choix que d'accepter ses services et ses tarifs. Global Witness résume bien le scandale sous-jacent en ces termes :

"Les armateurs étrangers s'acquittent de cette taxe auprès de la Socotram puis refacturent la somme correspondante aux sociétés pétrolières, qui à leur tour se font rembourser par l'État. L'État est donc doublement perdant : de par les revenus des taxes non perçus, et en raison des remboursements aux sociétés pétrolières. En effet, l'État rembourse à une entreprise privée détenue par un membre de la famille présidentielle des taxes initialement destinées au trésor public. [...] La taxe maritime de la Socotram peut s'ajouter à la liste, qui contribue à faire gonfler la dette publique au beau milieu d'une profonde crise économique." - Mercantilisme Présidentiel

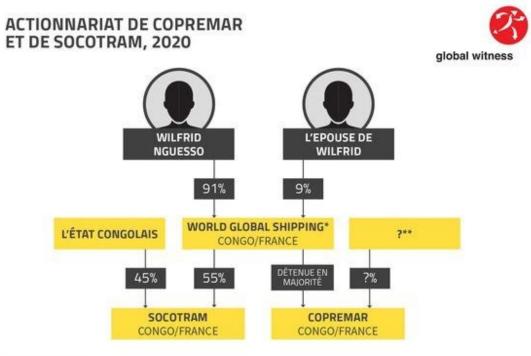
En 2013, Wilfried Sassou Nguesso avait été interdit d'entrée sur le territoire canadien, car déclaré par le jugement fédéral comme : membre d'une "organisation criminelle". Il est aussi mis en examen depuis 2015 en France dans l'affaire des biens mal acquis. Toutefois, comme son cousin Denis Christel, il n'a toujours pas

été inquiété par la justice congolaise.

Ce que révèle et confirme ces rapports c'est que la corruption en République du Congo n'est pas une anomalie du fonctionnement de l'administration mais elle est le mode "normal" de fonctionnement du régime.

L'Etat a son plus haut sommet organise son propre dépouillement au profit des membres de la famille régnante et au détriment de la population. La légalité de l'attribution du permis ngoki à Monsieur Etoka n'est pas questionnable mais en réalité, cette attribution est du registre de la haute trahison. Il en va de même du monopole accordé à la société personnelle de Wilfried Sassou Nguesso et des

licences confiscatoires accordées à la société de pêche chinoise Ronachana Fisheries. Au-delà de l'enrichissement personnel, cette architecture de la corruption vise à dissimuler les actifs du pays contre les poursuites des créanciers légitimes ou non, les intermédiaires sulfureux spoliés, les pègres chinoises, corses etc. Le régime organise sa propre insolvabilité pour ne pas payer ses créanciers mais surtout pour abuser du système financier international comme lors de l'annulation de la dette en 2010. En Décembre, une mésentente dans le pacte de corruption avec les dirigeants de Sundance Ressources sur le permis minier de Nabemba risque de coûter à l'Etat 8 milliards de \$ de dommages et intérêts.



ex-Guinea Gulf Shipping

<sup>\*\*</sup> Global Witness n'a pas pu vérifier si Copremar a des actionnaires minoritaires.



# d. Mal gouvernance électorale

4 ans après les tricheries manifestes d'octobre 2015 et mars 2016 grâce à un fichier électoral tronqué, des bureaux de votes verrouillés par les caciques du pouvoir et déploiement injustifié de la force publique dans le but d'inspirer la peur au sein des populations, force est de constater, à la veille de la prochaine élection présidentielle que les verrous, mis en place par le régime de Brazzaville ont été renforcés et seront assurément au menu du scrutin de mars prochain.

Cette année 2020 a donc servi de corridor d'épuration politique aux agents du PCT pour empêcher, non seulement la libération des prisonniers politiques, susceptibles de faire de l'ombre au candidat Sassou dans l'éventualité d'une nouvelle candidature, mais aussi empêcher à d'autres, de préparer leur campagne en bonne et due forme:

- Incarner l'Espoir et ses représentants.
- Interdiction de rassemblement des partis politiques.

- Dissolution des partis politiques et associations de la société civile engagés contre le pouvoir en place.
- Vote à la sauvette d'une nouvelle loi électorale sur le vote anticipé de la force publique.

En cette année 2020, seuls les partis et associations de la mouvance présidentielle ont eu la possibilité et la liberté de se rassembler, de manifester et de diffuser au peuple Congolais leur vision et leur projet pour le Congo.

Les tentatives de dialogue inclusif par le conseil national du dialogue dirigé par Maître Martin Mberi n'a trouvé aucun interlocuteur auprès du régime qui a préféré organiser une concertation politique hors institution. Ce désaveu public a signé la mort clinique d'une institution consultative qui pouvait faire consensus.

La concertation politique de Madingou pourtant soutenue par le système des Nations-unies s'est soldée par un échec.



# Recommandations

Le Collectif SASSOUFIT milite en faveur d'un apaisement des tensions politiques et d'un redressement économique du Congo.

- Libération sans conditions des prisonniers politiques et autres prisonniers d'opinion.
- Ouverture d'une enquête parlementaire et judiciaire sur les révélations de malversations touchant les hautes personnalités de l'Etat notamment les dossiers COPREMAR, SUNDANCE, RONGSHENG FISHERIES et PENTHOUSE MIAMI.
- Démantèlement et privatisation de la SNPC au profit d'un actionnariat populaire national avec apurement de la dette par libération d'obligations.
- Construction de nouveaux lieux de privations de liberté

- et fermeture administrative pour raison de péril sanitaire des maisons d'arrêt actuelles, notoirement surpeuplées et insalubres.
- Modification de la loi sur la désignation du Président du Haut Conseil de lutte contre la Corruption pour assurer son indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif.
- Restructuration de la police nationale, renforcement de l'inspection des Polices et mise en place d'une plateforme de signalement.
- Organisation d'un dialogue national inclusif piloté par la société civile.



# CONCLUSION

L'année 2021 envoie très peu de signaux positifs et laisse présager le pire : dispersion d'un meeting de Guy Brice Parfait Kolelas à Madibou sous prétexte de covid-19, garde à vue abusive à la DGST du politicien Anguios Engambé.

En effet, si l'on prend en compte l'embolie financière qui étouffe notre économie nationale, (l'hostilité des institutions financières internationales à l'égard du Congo, la crise économique qui frappe chaque strate de la société, la COVID19, l'élection présidentielle qui se profile et l'autisme du régime à l'égard des nombreux appels de la société civile à aller vers un apaisement des tensions politiques et une meilleure gouvernance économique et électorale), il est difficile d'imaginer des perspectives rassurantes pour la République du Congo.

Dans ce florilège de mauvais présages, le Collectif Sassoufit estime que le seuil de non retour n'a pas encore été franchi et qu'il ne tient qu'au pouvoir d'ouvrir la voie vers une véritable réconciliation nationale.



# Évènements marquants de l'année

# Ci-dessous, les dates qui ont marqué l'année 2020 du Collectif Sassoufit

### **DÉCEMBRE 2019**

- 22 décembre 2019 : <u>Faillite de la</u> société Aerco
- 29 décembre 2019 : Révolte suite à une bavure policière et assassinat de l'adjudant Ngolo Miere par la foule.

# **JANVIER**

- 9 janvier 2020 : <u>Effondrement</u> Viaduc
- 27 janvier 2020 : Publication par Global Witness d'un rapport sur les revenues pétroliers de la République du Congo

#### **FÉVRIER**

- 3 février 2020 : France inter consacre son émission Affaires sensibles au pillage des deniers publics par le Clan Sassou.
   Président autoritaire le jour, pilleur de son pays la nuit
- 4 février 2020 : Mobilisation estudiantine Gabon pour réclamer le paiement de 3 ans d'arriérés de bourses.
- 9 février 2020 : <u>Christel Sassou</u> suspecté de blanchiment
- 27 février 2020 : Soupçons de détournements de fonds à la mairie de Brazzaville.
- 28 février 2020 : Publication par Global Witness d'un rapport sur la découverte du champ pétrolier Ngoki et sur son promoteur Claude Wilfrid Etoka

# **MARS**

- 02 mars 2020 : <u>Suspension du</u> <u>maire de Brazzaville</u> pour irrégularités.
- 03 mars 2020 : <u>Étudiants</u> <u>congolais en Chine abandonnés</u> par le gouvernement.
- 13 mars 2020 : <u>Incarcération du</u> <u>maire de Brazzaville</u> pour détournements de fonds municipaux.

- 15 mars 2020 : 1er cas officiel de Covid-19
- 21 mars 2020 : <u>Quarantaine COVID</u> <u>désastreuse pour les voyageurs</u> en provenance de l'étranger
- 23 mars 2020 : Communiqué d'Amnesty Internationale pour la <u>libération des prisonniers</u> <u>politiques en République du</u> Congo
- 25 mars 2020: <u>Interpellation du</u> gouvernement congolais sur les mesures prises pour lutter contre la covid par le Collectif Sassoufit
- 25 mars 2020 : <u>Rapport accablant</u> <u>du département d'Etat américain</u> sur la République du Congo
- 31 mars 2020 : <u>Violences policières</u> <u>systématiques</u> comme mode d'imposition du confinement

# **AVRIL**

- 1 avril 2020 : 1er jour de Couvre-feu
- 9 avril 2020 : Soupçons de <u>détournements de fonds</u> au Conseil supérieur de la communication
- 14 avril 2020 : <u>Grève hôpital de</u> <u>Loandjili</u> pour arriérés de salaire.
- 18 avril 2020 : Soupçons de détournements de dons covid
- 20 avril 2020 : Communiqué de protection des prisonniers contre la COVID-19 par Amnesty internationale
- 25 avril 2020 : Soupçons de <u>détournements des salaires du</u> <u>personnel de l'ambassade du</u> <u>Congo</u> en Libye par l'Ambassadeur Guy Corneille Samba

# MAI

- 2 mai 2020 : Affaire journaliste <u>Rocil Otouna vs ministère</u> de tutelle
- 6 mai 2020 : <u>Agression du</u>
   <u>Professeur Jean Louis NKOUA</u>,
   Conseiller à la santé et action
   humanitaire de Clément
   MOUAMBA par le Général

- Jean-François NDENGUET
- 18 mai 2020: <u>un citoyen menacé</u> <u>par le Maire</u> par intérim de Brazzaville
- 31 mai 2020: <u>Décès de Chloé</u>
   <u>Bafouidissoni et de son enfant à</u>
   <u>naître</u> suite à refus de soin pour
   suspicion de Covid-19

### JUIN

- 7 juin 2020 : Une <u>commerçante</u> <u>enceinte frappée</u> au point de perdre connaissance par un policier
- 19 juin 2020 : Préavis de <u>Grève</u> <u>chez Perenco</u>
- 24 juin 2020 : <u>Renvoi en appel du</u> <u>jugement</u> du massacre de Chacona
- 25 juin 2020 : <u>Licenciement abusif</u> par la société pétrolière chinoise de droit congolais Wing Wah pec
- 26 juin 2020 : Condamnation par le Conseil supérieur de la Liberté et de la communication de la suspension arbitraire du journaliste Atongui Ndinga

# **JUILLET**

- 2 juillet 2020 : Communiqué d'Amnesty internationale suite à la <u>dégradation de l'état sanitaire</u> <u>du prisonnier politique Jean Marie</u> <u>Michel Mokoko</u>
- 6 juillet 2020 : Appel de la société civile pour l'évacuation sanitaire du prisonnier politique Mokoko
- 9 juillet 2020: Publication par Global Witness d'un rapport sur les détournements de fonds par Denis Christel Sassou Nguesso. Comment le fils du président aurait volé, blanchi et dépensé des millions de dollars de fonds publics
- 11 juillet 2020 : La plateforme de la société civile congolaise et le collectif Sassoufit réitèrent leur appel à une levée d'immunité du fils du chef de l'État et de sa soeur, Claudia Sassou Nquesso
- 16 juillet 2020 : <u>Encerclement du</u> <u>siège de l'observatoire congolais</u> <u>des droits de l'homme</u> par la police pour empêcher une

- marche en soutien à l'évacuation sanitaire du prisonnier politique Mokoko
- 19 juillet 2020 : Menace de grève du CHU de Brazzaville pour 5 mois d'arriérés
- 26 juillet : Révélation par Congo Liberty de l'existence du Complexe de Tchissanga et de l'écocide halieutique
- 30 juillet 2020 : <u>Évacuation</u> sanitaire du prisonnier politique Mokoko vers la Turquie.

# **AOÛT**

 7 août 2020 : Réaction sur Africa Radio du <u>Collectif Sassoufit sur</u> <u>l'évacuation en Turquie</u> du prisonnier politique Mokoko

# **SEPTEMBRE**

- 5 septembre 2020 : Rapport de l'Agence TRAFFIC spécialisée dans la pêche responsable montre que la <u>surpêche des</u> <u>chalutiers industriels chinois dans</u> <u>les eaux de la République du</u> <u>Congo</u>
- 7 septembre 2020 : Communiqué des <u>Étudiants congolais à</u> marrakech
- 10 septembre 2020 : Les députés italiens demandent l'arrêt de la production pétrolière de ENI au Congo
- 18 septembre 2020 : Communiqué des <u>Étudiants</u> <u>congolais à Lomé</u>
- 20 septembre 2020 : <u>Avis de grève</u> <u>de la Sopeco</u> dont les retraités cumulent jusqu'à 2 ans sans pension
- 21 septembre 2020 : <u>Avis de grève</u> de l'hôpital de Dolisie
- 22 septembre 2020 : Création d'une <u>nouvelle taxe d'escorte</u> <u>maritime</u> au profit de Wilfried Sassou Nguesso
- 30 septembre 2020: publication par Mediapart du "<u>testament</u> <u>judiciaire d'un ancien patron</u> <u>d'Elf</u>"

# **OCTOBRE**



#### **RAPPORT SASSOUFIT 2021**

- 01 octobre 2020 : <u>Manifestation</u> des enseignants volontaires
- 01 octobre 2020 : <u>La mort d'une</u> <u>jeune femme</u> suscite indignation et colère dans la ville congolaise de Nkayi
- 05 octobre 2020 : <u>Licenciement</u> <u>illégal du président de</u> <u>l'intersyndicale du CHU</u> Monsieur Victor Bienvenu KOUAMA.
- 20 octobre 2020 : Communiqué des Étudiants congolais en Russie

# **NOVEMBRE**

- 6 novembre 2020 : Publication par le <u>FORUM 2000 d'une pétition</u> <u>internationale pour des élections</u> <u>libres et transparentes</u> en République du Congo
- 10 novembre 2020 : Plus de 80

- 000 personnes victimes des inondations au nord du pays
- 17 novembre 2020 : <u>Au Congo, les proches de treize jeunes tués dans un commissariat de Brazzaville, en 2018 vont finalement recevoir une indemnité</u> de 15 millions de francs CFA. Ainsi en ont décidé les autorités judiciaires.

# **DÉCEMBRE**

- 04 décembre 2020 : <u>Libération</u> des 4 sympathisants de la dynamique Incarner l'Espoir
- 08 décembre 2020 : Publication par Global Witness d'un rapport sur la capture de la nouvelle taxe maritime par Wilfried Sassou Nguesso



# **NOS PARTENAIRES**













